



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE ANTILLES-GUYANE
N° demande : S3100018806
Domaine : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Mention : INFORMATION ET COMMUNICATION

Appréciation générale :

La licence « Sciences humaines et sociales » (SHS) mention « Information et Communication » (IC) forme des étudiants dans le champ des Sciences de l'information et de la communication (SIC). Cette licence commence en 3^{ème} année (S5 et S6) et dispense un enseignement spécifiquement orienté vers la compréhension du rôle de l'information et de la communication dans les dynamiques sociales et institutionnelles. La licence IC propose deux parcours ; le parcours « Analyse des pratiques et des produits de communication » (COM) met l'accent sur les pratiques professionnelles et leurs produits (analyses des pratiques journalistiques et des productions médiatiques) avec une orientation particulière vers les thèmes du traitement de la documentation et ceux de l'évaluation des communications. Le parcours « didactique des langues, Français Langue Etrangère » (FLE) fournit des enseignements spécialisés et très pratiques en didactique des langues et des cultures, destinés aux futurs enseignants de français.

Des UE complémentaires, formatées sur un modèle unique dans l'UAG et réparties sur les cinq premiers semestres des licences du domaine SHS, permettent l'acquisition de savoirs fondamentaux inter-domaines sanctionnée par des certifications de compétences (CLES, C2i). Le dispositif d'aide à la réussite des étudiants est construit sur la base d'une analyse approfondie des besoins et carences des néo-entrants à l'UAG et répond à ceux-ci de manière personnalisée en proposant du tutorat pédagogique et informatique, du soutien pédagogique, des ressources en ligne ou radiodiffusées, des photocopiés, des évaluations pour les enseignements de méthodologie, etc.

L'accès à la licence IC au S5 est largement ouvert à tous les étudiants des domaines SHS et Arts, lettres et langues (ALL). Ainsi, du fait de la forte mutualisation des enseignements dans le domaine SHS de l'UAG, des passerelles vers la licence IC sont prévues pour les étudiants ayant validés les deux premières années dans les autres mentions de ces deux domaines. Néanmoins, pour faciliter la pré-orientation vers les sciences de l'information et de la communication, des enseignements de découverte et d'initiation disciplinaire et professionnelle (*i.e.* « lecture d'images » ; « analyse des médias » ; pratiques professionnelles et communication » ; « métiers de la communication : stage en entreprise ») sont proposés et fortement recommandés aux étudiants de L1 et L2 du domaine SHS.

Les débouchés professionnels de la licence IC sont clairement identifiés pour le parcours FLE ; ces débouchés dans les métiers de l'enseignement du français sont larges dans le bassin caribéen. Les débouchés sont moins visibles pour le parcours COM, pour lequel la poursuite d'études en master IC semble le choix de la majorité des étudiants.

Concernant le pilotage de la licence IC, on appréciera la prochaine mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation commun à toutes les mentions du domaine SHS, réalisé par des questionnaires portant sur les aspects pédagogiques, et sur les services communs et la vie étudiante. On ne peut actuellement que regretter le manque d'informations sur l'évaluation des enseignements et l'insertion professionnelle (hors poursuite d'études) ; ces indicateurs quantitatifs et qualitatifs permettent une plus grande réactivité dans le pilotage pédagogique des parcours de licence.

Les points les plus forts :

1-	La mention IC s'ouvrant au L3 pour tous les étudiants des domaines ALL et SHS ; il est proposé des UE de découverte et d'initiation disciplinaire en L1 et L2 (« lecture d'images » ; « analyse des médias » ; pratiques professionnelles et communication » ; « métiers de la communication : stage en entreprise »). Pour les L1 et L2, il y a donc une mutualisation avec les autres mentions du domaine mettant en synergie les compétences pédagogiques transdisciplinaires.
2-	Une équipe pédagogique qui associe des enseignants du second degré (LSH), des enseignants-chercheurs (CNU : 07, 14, 19/20, 71) et des intervenants professionnels (Conservateur, Réalisateur, Journaliste, Rédacteur en chef, Webmaster, etc.).
3-	Les débouchés évoqués pour le parcours IC-FLE (enseignant-formateur en français) dans le bassin caribéen (Haïti, état de l'Amapa au Brésil limitrophe de la Guyane) semblent importants.

Les points les plus faibles :

1-	Il n'y a pas d'UE/EC obligatoire « stage de découverte et mise en situation dans le milieu professionnel » ni d'aide à la construction d'un projet professionnel personnalisé. Cette absence ne saurait être justifiée par le stage en S4 et le fait que l'immense majorité des licenciés IC-COM poursuivent en master « information et communication ».
2-	Une volonté affirmée de limiter le flux entrant en L3-IC à une trentaine d'étudiants alors que les effectifs des années 2007-08 et 2008-09 sont de 60 et 50, et que cette mention semble attractive pour les étudiants du domaine SHS, des autres domaines (par ex. Arts, Lettres et Langues), voire auprès d'étudiants titulaires de BTS.
3-	De façon surprenante, il n'y a pas de débouchés professionnels clairement identifiés pour le parcours IC-COM (hormis la poursuite d'études en master IC de l'UAG).

Recommandations :

<p>Les débouchés professionnels directement en sortie de la licence IC-COM devraient être mieux précisés ; ce parcours ne devrait pas apparaître seulement comme une étape obligatoire pour l'accès aux niveaux d'études supérieurs (master IC et doctorat). Il faudrait <i>a minima</i> envisager la découverte du milieu professionnel par une mise en stage au cours du L3 (S6) et prévoir un EC au S5 pour aider l'étudiant à construire un projet professionnel personnalisé.</p> <p>Pour améliorer le pilotage par l'équipe pédagogique le dispositif devrait s'enrichir de données quantitatives et qualitatives sur les effectifs étudiants (origine des étudiants en échec, devenir des diplômés, etc.) et sur l'évaluation des enseignements.</p> <p>Le dispositif de formation tout au long de la vie est simplement évoqué comme possible selon les modalités prévues au RGCCA. Il est recommandé de mettre en œuvre ce dispositif pour la licence IC-COM en proposant des adaptations spécifiques pour l'accueil de publics salariés (horaires particuliers, déroulement de cursus allongé, évaluation privilégiant l'oral, etc.). Dans ce contexte, les objectifs en termes d'effectif étudiants pourraient être rehaussés.</p> <p>Enfin, l'articulation de la licence IC-FLE avec la licence SED-FLE du même domaine devrait être clarifiée au sein de l'UAG tant les objectifs de professionnalisation sont communs sur les métiers de l'enseignement du français langue étrangère.</p>	
---	--

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")
A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;
A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;
B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;
C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B